

L'Eglise est au rendez-vous de la **vie**...



Je donne!



Le Denier, 157 raisons de donner !

La collecte du Denier sert essentiellement à couvrir les traitements des 42 prêtres en activité et des 75 prêtres en situation de retraite. Elle permet aussi d'assurer le salaire des 40 laïcs engagés à temps complet ou partiel. **C'est la principale ressource de notre diocèse.**



L'Eglise, une présence au quotidien...

...assurée par les prêtres et les salariés, avec l'aide de nombreux bénévoles :

- ◆ Accueil et accompagnement des familles dans les grands moments de la vie (baptêmes, mariages, funérailles...)
- ◆ Solidarité par le soutien fraternel des personnes isolées, démunies, malades...
- ◆ Proposition de la foi par la catéchèse, les aumôneries, les formations...
- ◆ Animation liturgique, temps de prière, rassemblements...
- ◆ Organisation et gestion des paroisses et des services diocésains

Dans les grands moments comme dans le quotidien de nos vies, l'Eglise est au rendez-vous. Soyez au rendez-vous, donnez au Denier !



Association diocésaine de Saint-Claude

1 rue Mahon • BP 70 • 39002 Lons-le-Saunier Cedex

Tél. : 03 84 47 10 89

Internet : www.eglisejura.com

Le prélèvement automatique pour être toujours au rendez-vous

Très important

N'oubliez pas de joindre à cet imprimé un Relevé d'Identité Bancaire

N° national d'émetteur
3 9 7 3 4 9

Autorisation de prélèvement

Le prélèvement automatique permet de répartir votre don en plusieurs versements. Il est par exemple plus aisé de donner 10 euros par mois pendant un an que de donner 120 euros en une seule fois.

De plus, les dons par prélèvement permettent au diocèse de mieux gérer son budget grâce à des rentrées d'argent régulières : les prêtres et les salariés sont payés tous les mois !

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvement établis à mon nom qui seront présentés par l'Association Diocésaine.

Nom, prénom et adresse du donateur

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP [] [] [] [] [] [] Ville :

Pour arrêter ou modifier votre prélèvement, adressez un courrier à l'Association Diocésaine ou téléphonez au 03 84 47 66 01

Compte à débiter

Etabli.:

Guichet

N° de Compte

Clé RIB

Désignation de l'organisme encaisseur

Association Diocésaine de Saint-Claude
1 rue Mahon - BP 70 - 39002 Lons-le-Saunier Cedex

Nom et adresse de l'établissement du compte à débiter

Je vous autorise à prélever sur mon compte

par mois la somme de euros
 par trimestre à compter du 15 / / 2010

Fait à le 2010

Signature :



« L'Eglise a été au rendez-vous de tous les grands moments de ma vie. Aujourd'hui, elle donne des repères à mes petits-enfants, grâce au catéchisme. La soutenir, c'est un juste retour des choses. »



« Je suis catholique pratiquant, et je participe à la vie de ma paroisse. Pour moi **donner au Denier, c'est un engagement.** »

L'Eglise est au rendez-vous de la **vie**...



« Maintenant que je travaille, je suis heureux de pouvoir donner 10 euros par mois pour soutenir la vie de ma paroisse. »



« Depuis le baptême de Camille, nous avons compris que **pour l'Eglise, notre modeste participation est vitale.** »

†fr. Jean Legrez, o.p.
Evêque de Saint-Claude



Chers amis,

Chacun d'entre vous entretient un lien personnel avec l'Eglise. Certains s'engagent dans leur communauté paroissiale et vont à la messe régulièrement. D'autres se rendent à l'église seulement pour les étapes importantes de la vie que sont le baptême, la profession de foi, le mariage, les funérailles ou encore pour les grandes fêtes de l'année : Noël, Pâques, la Toussaint... Tous, vous êtes attendus et bienvenus. Tous, vous comptez sur l'Eglise car vous appréciez la place qu'elle tient dans votre vie.

Cette présence de l'Eglise à vos côtés, de façon quotidienne ou occasionnelle, a un coût. Et seule votre contribution au Denier de l'Eglise permet d'assurer le traitement des prêtres et le salaire des laïcs qui servent chaque jour la mission de l'Eglise dans le Jura.

Je sais qu'en cette période de crise un certain nombre d'entre vous traverse des difficultés financières cependant l'Eglise a besoin de votre don, même modeste. Il est indispensable pour le rayonnement de sa mission.

Le Denier de l'Eglise est plus qu'un don. C'est un signe d'appartenance et d'attachement à la grande famille des catholiques. C'est un acte responsable qui engage ceux qui choisissent d'aider matériellement à la vie de l'Eglise.

L'Eglise a besoin de la participation de tous. Elle vit pour vous et par vous.

Soyez infiniment remerciés d'être au rendez-vous que vous donne l'Eglise. Je prie pour que le Seigneur vous accorde de nombreuses bénédictions pour vous-mêmes et vos familles.

Vous pouvez compter sur l'Eglise. L'Eglise compte sur vous. Bien cordialement.
+ Jean Legrez

En 2010, je suis au rendez-vous : je donne !

Important
Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts égale à 66 % de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple, si vous donnez 100 euros, il ne vous en coûtera réellement que 34 euros.

Comment donner ?
Merci d'adresser votre contribution à votre paroisse ou à :
Association Diocésaine de Saint-Claude - 1 rue Mahon - Bp 70 - 39002 Lons-le-Saulnier Cedex

Combien donner ?
L'équivalent d'une ou deux journées de travail, ou de 1 à 2 % de votre revenu annuel. A titre d'indication, le don moyen dans le diocèse de Saint-Claude est de 113 euros. Mais toute participation, aussi modeste soit-elle, est précieuse.

Oui, je veux soutenir l'action de l'Eglise

Je donne _____ €
 en espèces
 par chèque
(à l'ordre de l'Association Diocésaine de Saint-Claude)

Je choisis le prélèvement automatique (voir au dos)
Je désire recevoir un reçu fiscal oui non

Nom
 Prénom
 Adresse
 Code Postal
 Ville
 Adresse mail
 Paroisse de

Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse de Saint-Claude s'engage à ne pas céder, à des fins commerciales, toute information vous concernant.